

Inauguration de la micro crèche « A petits pas »  
Aux Pilles

Samedi 23 janvier 2016 à 11h

Discours de Florence Derdérian,  
Présidente du Conseil d'administration de la Caf

Monsieur le Sous Préfet,  
Madame la Sénatrice,  
Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Conseiller  
Départemental,  
Monsieur le Maire des Pilles,  
Monsieur le Président de la Communauté de communes du Val  
d'Eygues,  
Madame la Présidente d'Eovi Services et soins,  
Mesdames les Co-Présidentes du Collectif parental du Haut-  
Nyonsais,  
Mesdames et Messieurs, élus, acteurs locaux et parents,

Je commencerai tout d'abord par remercier Monsieur André  
BALANDREAU, Maire des Pilles, ainsi que son équipe  
municipale, pour leur invitation à l'inauguration de cette micro  
crèche.

Je suis particulièrement heureuse d'être présente aujourd'hui. En  
effet, ce projet de création d'une micro-crèche dans le Haut-  
Nyonsais, croise plusieurs objectifs prioritaires de la Caisse  
nationale des Allocations familiales et de la Caf de la Drôme :

- 1<sup>er</sup> objectif : « Renforcer le développement de l'offre  
d'accueil des jeunes enfants en direction de toutes les  
familles et de tous les territoires » :  
Le Haut Nyonsais fait partie des territoires prioritaires  
identifiés sur le département, dans le cadre de notre  
politique de réduction des disparités territoriales en matière  
d'accueil du jeune enfant. La micro-crèche bénéficie à ce

titre d'une aide au fonctionnement de 14 000 euros par an, dans le cadre du Fonds national de rééquilibrage territorial.

- 2<sup>e</sup> objectif : « Favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale sur les territoires » :

L'ouverture de cette micro-crèche est l'aboutissement d'une mobilisation de mamans rencontrant des difficultés dans la garde de leurs enfants, et qui ont souhaité réfléchir collectivement aux possibilités de développement de solutions d'accueil sur leur territoire.

Cette démarche a été accompagnée par l'Association d'animation sociale du Haut-Nyonsais, à laquelle la Caf attribue l'agrément « Espace de vie sociale », et qui, à ce titre, a notamment pour mission de permettre aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

- 3<sup>e</sup> objectif : « Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants » :

Je tiens à rappeler que ce groupe de parents à l'initiative du projet, s'est constitué au départ dans le cadre de l'action « Babelicot ». Il s'agit de temps d'animation partagés parents-enfants, proposés à Curnier par la Mutuelle petite enfance des Baronnie et financés par la Caf de la Drôme dans le cadre de l'accompagnement à la fonction parentale.

La Caf de la Drôme soutient donc ce projet et a attribué deux aides à l'investissement :

- L'une à la commune des Pilles, d'un montant de 57 505 euros, pour l'aménagement des locaux, au titre du fond national « Plan pluriannuel d'investissement pour la création de crèche »
- L'autre à « Eovi Services et soins », gestionnaire de la structure, d'un montant de 22 606 euros, sur les fonds locaux de la Caf de la Drôme.

Mais la Caf de la Drôme soutient également le fonctionnement de la structure :

- d'une part, par le versement à Eovi service et soins, de la « Prestation de service d'accueil du jeune enfant », et du « Fonds rééquilibrage territorial »,
- d'autre part, par l'accompagnement de la politique enfance de la Commune des Pilles, dans le cadre du nouveau Contrat enfance et jeunesse 2015-2018 signé sur le territoire du Val d'Eygues.

Par ailleurs, je souhaite saluer la volonté et la ténacité des différents acteurs qui ont rendu possible la concrétisation de ce projet, dans le contexte complexe du Haut-Nyonsais, territoire très rural, composé de 20 communes réparties sur 3 vallées distinctes et 3 communautés de communes différentes.

Je tiens donc à saluer :

- les membres du collectif parental : les mamans, bien entendu, mais aussi les professionnels de la petite enfance et l'Association d'animation sociale du Haut-Nyonsais qui les ont accompagnées dans la démarche,
- les communes partenaires du projet, et en particulier la Mairie des Pilles qui s'est très fortement engagée dans ce projet, au-delà de la mise à disposition des locaux,
- Eovi services et soins, qui a su, d'une part, s'adapter au contexte local et, d'autre part, laisser une place au collectif parental dans le suivi de la structure.

Je tenais, de plus, à rassurer l'association gestionnaire de la crèche de Rémuzat, et ses partenaires, légitimement inquiets des éventuels impacts négatifs de l'ouverture de la micro-crèche « A petits pas » sur la fréquentation de leur structure.

La Caf de la Drôme est particulièrement vigilante sur cette question et examinera, le cas échéant, l'opportunité d'un accompagnement financier spécifique, permettant de conforter le fonctionnement du multi-accueil de Rémuzat.

Je rappelle ainsi que Frédéric DUPUIS, votre conseiller en action sociale, se tient à la disposition des acteurs du territoire pour les accompagner dans leurs réflexions et leurs projets en matière d'enfance, de jeunesse, d'animation de la vie sociale, et de soutien à la fonction parentale.

Merci de votre attention.

Florence Derdérian,

Présidente du Conseil d'administration de la Caf